

RAPPORT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DE LA BSO TENUE LE 25 MAI 2018 DANS LES LOCAUX DE TECHLINK

- Membres Présents : Le président de la BSO, Monsieur Bacquelaine,
Petrus Néon, représenté par Monsieur Hanquet,
Belgium Led, représenté par Monsieur Rossenfosse,
Vivalyte, représenté par Monsieur Martin Sedlak,
M&C, représenté par Monsieur Noens,
Néon Futura, représenté par Monsieur Martin,
Vink, représenté par Monsieur Van Asbroeck,
BIS, représenté par Monsieur Mahy
Kalisign, représenté par Madame Masy et Monsieur Hannebique,
FZ Néon, représenté par Monsieur Restrebada
Le secrétaire de la BSO, Monsieur Jean-Pierre Meganck
- Se sont excusés : Sveras, Neon Design, Publipaul, Decomar, Kambel, BrightBoard et notre
président d'honneur Monsieur Jean Solé.
- Invités : Sign & Facade, représenté par Monsieur Didier Vael
Techlink, représenté par Monsieur Willy Pauwels

Monsieur Jean Pierre Meganck est désigné comme secrétaire de cette Assemblée Générale
Annuelle.

La BSO a prévu pour cette réunion une traduction simultanée.

1. Résumé des activités de la BSO en 2017, par le président

Monsieur Roland Bacquelaine nous rappelle les principaux sujets traités en 2017:

Participation aux réunions de l'ESF ou nous sommes représentés par David Beeckman qui nous en donne le compte rendu et vous parlera tout à l'heure notamment de la nouvelle norme européenne en cours d'élaboration, norme concernant la création, la fabrication, la pose et l'entretien des enseignes.

Nous avons créé notre nouveau logo.

Cette année a vu la réalisation de notre nouveau site Web beaucoup plus « jeune » et surtout interactif, permettant aux clients potentiels de trouver dans leur environnement et selon le type de service souhaité un ou plusieurs membres pouvant lui venir en aide. Reste à faire connaître au public l'existence de la BSO...ce que nous sommes en train d'examiner.

Nous avons approfondi notre relation avec nos collègues néerlandais de l'UNETO et participé avec eux à une première réunion technique à Breda, réunion fort intéressante par ailleurs.

Nous avons participé au salon GetSmart ou nous avons pu continuer le recrutement de membres de la Communication Visuelle dans notre association.

Côté réglementation, notre réaction au projet de règlement sur la publicité fut non seulement immédiate mais également coordonné avec la réaction de plusieurs de nos membres...

Notre membre Chris Beyaert a été admis dans notre conseil des commissaires lors de notre Assemblée Générale.

Nous avons été invités chez notre fournisseur VINK ou nous avons pu rencontrer des collègues non membres et d'autres confrères de la communication visuelle. Nous y avons aussi découvert la nouvelle technologie LEDs 24 Volts.

Enfin nous avons attiré votre attention sur certaines dispositions administratives obligatoires pour certains de vos chantiers.

Suite au tragique incendie d'une tour d'habitation à Londres, nous avons fait des recherches qui nous ont permis de vous fournir un comparatif des classifications anti-feu des panneaux ACP.

Nous avons également noué une bonne et durable relation avec M&C Roularta à travers son magazine M&C dont son édition spéciale sur l'enseigne est sortie en octobre et le tiré à part est à votre disposition.

Comme chaque année, nous avons analysé les chiffres de notre profession auprès de nos membres et également des non-membres.

Vous en trouverez les conclusions dans le rapport du mois de mars.

Enfin, et ce n'est pas le moins important, nous avons dès le début de cette année commencé les pourparlers avec Techlink en vue de notre collaboration.

Son directeur général Monsieur Pauwels vous en parlera en détail dans quelques minutes.

Notre président tient tout spécialement cette année à remercier tous les membres du Conseil d'Administration et du Conseil de Commissaires pour le formidable travail fourni surtout lors de la préparation de Sign2Com au du début de l'élaboration de notre nouveau site Web et, comme chaque année, un énorme merci à notre secrétaire Mr Jean Pierre Meganck.

2. Rapport financier de l'année 2017 et budget 2018, par le trésorier

Le trésorier nous présente une trésorerie avec solde négatif de **€ 11.604,19** pour 2017. Ce solde négatif est principalement dû à la création d'un nouveau site web, à notre participation à M&C Get Smart et de la création de notre nouveau logo.

Ci-dessous nous vous joignons les soldes des banques à la fin de l'année et les mouvements de caisse par rubrique.

Soldes bancaires	
ING	€ 2.713,01
ING (Livret Vert)	€ 30.061,14
	€ 32.774,15

DEPENSES		ENTREES	
Frais présidence	€ 3.600,00	Cotisations membres	€ 17.550,00
Sécretariat	€ 3.758,90	Recette AG	€ 240,00
Frais AG + réunion mensuelles	€ 1.481,43	Avocat	€ 257,23
Frais avocat	€ 454,96	Autres	€ 12,60
Frais secrétariat	€ 25,00		
Frais Internet	€ 7.257,58		
Cotisation ESF	€ 1.400,00		
Cotisation ELOYA	€ 3.025,00		
Déplacements ESF	€ 500,00		
Frais bancaires	€ 190,56		
M&C GetSmart + Publicité	€ 3.569,00		
Création nouveau logo	€ 2.600,00		
Moniteur	€ 253,86		
Frais divers	€ 1.547,73		
Total	€ 29.664,02	Total	€ 18.059,83
Solde négatif = € 11 604,19			

Le budget pour l'année 2018 est présenté avec un solde positif de **€ 3.317,00** :

DEPENSES		ENTREES	
Présidence	€ 3.600,00	Cotisations	€ 16.737,00
Secrétariat	€ 3.800,00	Cotisations nouveau membres	€ 500,00
Frais secrétariat	€ 100,00	Cotisations Comm. Visuelle	€ 1.000,00
Frais réunions AG + mensuelle	€ 1.500,00	Intérêts Livret Vert (ING)	€ 10,00
Cotisations ESF	€ 1.400,00		
Déplacements ESF	€ 500,00		
Frais bancaires	€ 180,00		
Frais Internet	€ 650,00		
Frais extension site web	€ 2.000,00		
Advocat	€ 550,00		
Frais divers	€ 650,00		
Total	€ 14.930,00	Total	€ 18.247,00
Solde positif = € 3 317,00			

3. Rapport par les vérificateurs sur le contrôle des avoirs et la tenue des comptes de la BSO

Les comptes avaient préalablement été vérifiés et validés par les Messieurs David Beekman et Stanislaus Verbeeck. Ils confirment leur approbation à l'Assemblée Générale. Décharge et quitus sont donnés au conseil d'administration sans remarque.

4. Désignation de deux vérificateurs aux comptes pour l'année en cours

Monsieur Stanislaus Verbeeck a été reconduit comme vérificateur afin de vérifier l'exactitude des livres et écritures de l'année 2018 pour la prochaine Assemblée Générale Annuelle de 2019. Un second membre sera désigné plus tard.

5. Vote sur la candidature de Commissaires

Aucun des Commissaires actuels n'ont mis leur mandat à disposition. Nous n'avons reçu aucune nouvelle candidature.

6. Présentation de Techlink par Monsieur Willy Pauwels

Monsieur Pauwels, directeur général de Techlink, a expliqué en détail notre affiliation auprès de son organisation. Il était clair qu'avec cette nouvelle organisation qui nous chapeautera, signifie un énorme pas en avant pour la BSO et ses membres. Techlink compte pas moins de 3000 membres, ce qui fait de cette organisation professionnelle la plus grande dans le secteur. Ensemble notre voix est entendue.

A son tour, Techlink fait partie de la Confédération Construction, principale fédération dans le secteur du bâtiment en Belgique. Avec cette organisation coordinatrice, nous représentons votre entreprise au niveau local, régional, national et Européen.

Un de nos membres qui est souvent incommodé par une concurrence qui commet souvent de la fraude sociale, demandait s'il existe une possibilité de signaler la chose après constat. Dans le cadre du plan sur une concurrence loyale dans le secteur de l'électrotechnique que Techlink a mis en place en collaboration avec le cabinet du secrétaire d'Etat pour la lutte contre la Fraude Sociale (Philippe De Backer) et le Ministre des Classes Moyennes (Willy Borsus à l'époque) un point de contact a été créé.

Ce point de contact est à découvrir sur www.meldpuntsocialefraude.belgie.be/fr/ et a été créé en octobre 2015. Le but est de centraliser les avis de fraude sociale et de dumping social auprès de l'organisation coupole Service d'Information et de Recherche Sociale (SIRS), qui, à son tour, transfère les dossiers aux services d'inspection sociale compétent (ONSS, CLS - Contrôle des Lois Sociales, etc...). Un rapport est rédigé annuellement par le SIRS reprenant aussi bien des données quantitatives que qualitatives sur les avis.

7. Nouvelle Norme Européenne

Nous avons attiré l'attention spéciale des membres présents sur la Norme Européenne sur la création, la fabrication, le placement et l'entretien d'enseignes lumineuses.

Cette nouvelle norme a été rédigée par un groupe de techniciens spécialisés de l'ESF. En annexe de ce rapport vous trouverez le texte complet (version 9) de cette norme. Nous vous conseillons vivement d'étudier ce texte avec l'attention nécessaire. Dans le futur il sera déterminant pour la manière dont vous devrez techniquement créer, fabriquer, placer et entretenir vos enseignes.

Cette version 9 a été expédiée récemment au CEN pour acceptation formelle.

Entretemps ont travaillé à la version 11 de façon qu'entre autres le recyclage de matériaux soit également repris dans la norme.

A côté de la lutte contre la fraude sociale dans le secteur, on pourra en terminer de cette manière avec les aventuriers qui prennent quelques fois les règles techniques à la légère.

8. Présentation de nouveaux produits par des membres-fournisseurs

Les membres Vink, Vivalyte et Kalisign ont présenté leurs tous nouveaux produits et services aux membres présents.

Ce point d'agenda qui clôture chaque année notre Assemblée Générale Annuelle est particulièrement apprécié par les membres présents.

Note : Après cette Assemblée Générale Annuelle, tous ceux qui étaient présents ont participé à un lunch, offert par la BSO. Pendant ce lunch, les membres et les invités ont pu faire plus ample connaissance d'une manière décontractée et agréable. Cela prouve une fois de plus que des fabricants d'enseignes lumineuses, même en restant mutuellement concurrents dans la vie professionnelle, peuvent converser et même négocier d'une manière professionnelle et avec un grand respect réciproque. C'était un événement dont on se souviendra et une expérience encore à renouveler !



La prochaine réunion du Conseil d'Administration et du Conseil des Commissaires aura lieu le jeudi 14 juin à 11:00h chez Techlink à 3070 Kortenberg, Joseph Chantraineplantsoen n°1.

Comme toujours, **tous** nos membres sont les bienvenus.

Jean-Pierre Meganck
Secrétaire

Visitez régulièrement notre site web sur : www.belgian-sign.org
Les membres BSO qui se sont connectés, y trouvent une masse d'informations !
